

# AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2018-2020

Il est convenu entre :

Entre :

- le **MINISTERE DES SPORTS**

représenté par la directrice des sports par intérim,  
désigné ci-après par « le ministère »

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE**

représentée par son président, Monsieur Nicolas HENARD  
désignée ci-dessous par la fédération,  
Numéro de Siret : 78440599500035

## Article 1 :

La subvention prévue pour **2018** à la convention pluriannuelle d'objectifs est majorée exceptionnellement de **20 000 €** pour la réalisation de l'action indiquée selon le détail ci-après :

Avenant exceptionnel (Action 1) : **Conception et prototypage de bouées géo stationnaire** – 10 000 €  
Avenant exceptionnel (Action 1) : **Sentinelles de la mer : « des yeux supplémentaires pour la veille écologique »** – 10 000 €.

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 661 500 €.

## Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

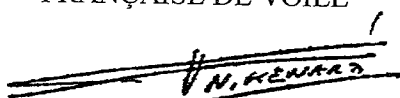
## Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

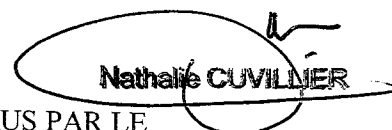
Fait à Paris, le

**24 DEC. 2018**

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE DE VOILE



LA DIRECTRICE DES SPORTS  
PAR INTERIM



**Nathalie CUVILLIER**

WISE LE **4/12/2018** DANS CHORUS PAR LE  
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET  
COMPTABLE MINISTERIEL  
N° EJ **27024.6824**



**BRED BANQUE POPULAIRE**

Relevé d'identité bancaire

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 RUE HENRI BOCQUILLON

75015 PARIS

Code banque 10107	Code guichet 00130	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00010301491	Clé 63	
Domiciliation : BRED PARIS KLEBER ☎ 0820336130		
Numéro de compte bancaire international : FR76 1010 7001 3000 0103 0149 163		

Toute utilisation frauduleuse de ce document est passible de sanctions. Ce document n'est à utiliser qu'après vérification par le bénéficiaire.

X